



# COUP DE POUSSE 2025

## Défi Familles à Biodiversité Positive

### CAHIER DES CHARGES

#### Contexte

Le « [Défi familles à biodiversité positive](#) » est un projet visant à accompagner des familles qui souhaitent réduire leur empreinte biodiversité dans leur quotidien, de manière ludique, en relevant des défis thématiques. S'inscrivant dans une dynamique de réponse aux enjeux de préservation du Vivant, ce projet, porté par la **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**, est soutenu par l'**Office français de la biodiversité**, le **ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires** et par RTE (depuis 2023).

En 2023, Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche répondait à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Les objectifs de ce dispositif national étant en total complémentarité avec ceux du Parc des Monts d'Ardèche, ce dernier a vu dans cette expérimentation l'opportunité de travailler auprès d'un nouveau public, celui des familles. En effet, ce dernier, depuis sa création, a essentiellement axé ses actions de sensibilisation auprès du jeune public, d'une part, dans le cadre d'appels à projets auprès des scolaires et des centres de loisirs, et d'autre part, auprès du grand public, dans le cadre de sa programmation annuelle.

#### Un partenariat avec les collectivités locales :

En 2023, c'est la **Commune de Saint Pierreville** et la **Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans** qui ont participé à l'opération. Et en 2024, c'est la Commune de Saint-Sauveur de-Montagut qui participait. Au total, ce sont près de 30 familles qui ont manifesté leur intérêt pour la biodiversité.

**Avec ce Coup de pousse, il s'agit d'accompagner en 2025 deux projets.**

## Objet :

Le présent *Coup de pouce* « **Défi familles à biodiversité positive** » vise à accompagner les collectivités adhérentes au Parc désireuses d'accompagner les familles volontaires qui souhaitent réduire leur empreinte biodiversité dans leur quotidien, de manière ludique, en relevant des défis thématiques.

Ce « Coup de pouce » propose un accompagnement méthodologique et financier pour imaginer et mettre en œuvre, avec la collectivité et les habitants, un programme de rencontres en faveur de la biodiversité et du vivant.

## Les bénéficiaires

**Les communes, les groupes de communes, les communautés de communes et communauté d'agglomération et les villes-portes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.**

## Les candidatures pouvant être retenues

Les candidatures susceptibles d'être retenus dans ce Coup de pouce doivent comprendre les dimensions suivantes :

- **La volonté de permettre à une dizaine de familles de faire évoluer leurs comportements dans leur quotidien en faveur de la biodiversité (consommation, loisirs, déplacements, ...).**
- Le recrutement des familles et de la gestion des inscriptions aux ateliers.
- La communication locale.
- La logistique (prêt de salle, mise à disposition de sites extérieurs) en lien avec les besoins logistiques des intervenants.
- La mise en relation avec des personnes ressources locales.

## Les conditions d'intervention

Le Parc naturel régional accompagnera les communes, communautés de communes ou communautés d'agglomération.

### 1/ La durée de l'opération

La candidature envisagée s'étendra sur plusieurs mois et devra être terminée **en fin d'année 2025**.

### 2/ L'engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à mener intégralement la candidature qui sera proposée et à mettre en œuvre l'opération.

L'opération s'inscrira dans les axes de la Charte du Parc et les objectifs de l'opération nationale.

### 3/ L'aide du Parc

L'aide du Parc sera **technique et méthodologique**. Elle permettra de :

- fédérer le groupe d'une dizaine de familles volontaires
- les accompagner à définir et à mettre en œuvre un programme de 4 à 5 rencontres répondant à leur envies et besoin en faveur de la biodiversité.

L'aide du Parc comportera également **un appui financier** pour la prise en charge partielle du coût des intervenants extérieurs (éducateurs à l'environnement, experts, témoignage extérieur, ...).

Les financements complémentaires seront apportés par la collectivité soutenant le projet.

NB : En 2025, le Parc accompagnera deux territoires.

## La communication de l'opération

La collectivité retenue s'engage à :

- Mentionner l'accompagnement technique et méthodologique du Parc,
- Utiliser obligatoirement le logo du Parc et celui de l'UNESCO sur tous les supports de communication du projet, ainsi que ceux de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en tant que coordinateur national et de l'OFB en tant que financeur.

Le Parc s'engage à valoriser l'avancée de chaque territoire accompagné sur ses différents supports de communication (Site Internet, réseaux sociaux, lettre électronique, journal, ...).

## Les étapes à suivre

1/ Contactez le chargé de mission référent pour ce Coup de pouce. Il vous informera lors d'un premier échange et vous accompagnera dans les étapes à suivre.

2/ Déposer un dossier de candidature au coup de pouce « Accompagnement de démarches participatives ».

Les candidatures seront soumises au Bureau syndical du Parc.

## Calendrier prévisionnel

Le Parc ne propose qu'un seul appel à candidature pour l'année 2025.

Lancement du Coup de pouce lors du Comité syndical : 13 février 2025

Date limite de réception des candidatures : 15 avril 2025

Sélection des 2 lauréats : Bureau syndical du 22 mai 2025

Déploiement de l'accompagnement :

- Rencontre avec les candidats dès fin mai 2025,
- 1<sup>ère</sup> rencontre avec les familles en juin 2025
- Fin de l'opération avant fin 2025

## Contact

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
50, allée Marie Sauzet  
07380 JAUJAC

### Arnaud BERAT

Education au territoire & pilotage de démarches participatives  
Téléphone : 04.75 36 38 60 – 06 19 21 66 62  
Courriel : aberat@parc-monts-ardeche

# FORMULAIRE DE DECLARATION D'INTENTION

## Défi Familles à Biodiversité Positive

*CADRE A REMPLIR PAR L'EQUIPE TECHNIQUE DU PARC DES MONTS D'ARDECHE*

N° d'ordre

DATE DE RECEPTION

Référence et intitulé  
de l'action :

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

COMMUNE OU  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES OU  
D'AGGLOMERATION DE :

REPRESENTEE PAR :

Téléphone / fax

Courriel



Parc  
naturel  
régional  
des Monts d'Ardeche



unesco  
Géoparc mondial

## DESCRIPTION DE LA CANDIDATURE

<b>Contexte du projet</b>	Existe-t-il ou non des précédents à ce type d'accompagnement ?
<b>Modalités de mise en œuvre :</b>	
<b>Calendrier prévisionnel de réalisation</b>	Date de la première rencontre possible avec les familles avant l'été 2025 : Fin :

**Je m'engage à ne pas débiter l'opération faisant l'objet de la présente demande d'aides avant réception de l'accord formalisé (convention retournée remplie et signée) par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et certifie l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

### Contact

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

50 allées Marie Sauzet 07380 JAUJAC

**Arnaud BERAT**

Education au territoire & pilotage de démarches participatives

Téléphone : 04.75 36 38 60 – 06 19 21 66 62

Courriel : aberat@parc-monts-ardeche